



HAL
open science

Littérature et injustices

Sylvie Servoise

► **To cite this version:**

Sylvie Servoise. Littérature et injustices. Patrick Savidan. Dictionnaire des inégalités et de la justice sociale, Presses Universitaires de France, 2018, 978-2-13-062425-7. hal-02495207

HAL Id: hal-02495207

<https://hal.science/hal-02495207v1>

Submitted on 1 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Littérature et injustices

De Victor Hugo, qui, avec ses *Misérables*, plongeait le lecteur dans « les bas-fonds de l'ordre social, là où la terre finit et où la boue commence » à Toni Morrison qui interroge les multiples formes de la violence qui traversent la société américaine, en passant par Kate Chopin et « l'éveil » de la question féministe au tournant du XIX^e siècle, les exemples d'écrivains qui ont représenté, et représentent aujourd'hui encore, les injustices sociales dans leurs œuvres littéraires, fictionnelles ou non, sont nombreux. Que la littérature, plus globalement, constitue bien une façon de « parler de la société » (Becker, [2007] 2009) et qu'elle contribue à la connaissance du monde social et de ses complexités, cela aussi est communément admis – songeons aux mérites souvent vantés d'un Balzac ou d'un Proust « sociologue ».

Mais il suffit de gratter un peu le vernis des évidences pour mesurer la profondeur des questionnements qu'elles recouvrent : quel type de connaissance sur le social produit, ou aspire à produire la littérature – si tant est qu'on puisse la considérer comme un tout cohérent et unifié ? Quels effets, cognitifs et/ou pratiques en attendre ? Les débats – anciens mais qui ont acquis une vigueur et une centralité particulières ces dernières années –

sur l'articulation de la littérature aux sciences sociales et à la philosophie, sur ce qui constituerait la spécificité des représentations et discours littéraires ou encore le « propre » de la fiction (Cohn, [1999] 2001) et de « la connaissance de l'écrivain » (Bouveresse, 2008), témoignent de la diversité des positions derrière l'apparent consensus. On peut également évoquer les questionnements contemporains relatifs aux mutations de l'engagement littéraire (Blanckeman, 2015 ; Bouju, 2005 ; Servoise, 2011) aux reconfigurations du rôle des écrivains et des intellectuels dans l'espace public (Sapiro, 2011, ; Saïd, [1994] 1996) et aux frontières, de plus en plus poreuses, entre fiction et non-fiction (Lavocat, 2016 ; Lounsberry, 1990) comme autant de foyers à partir desquels éclairer les enjeux de la prise en charge littéraire du social en général et des injustices en particulier.

S'il ne s'agit pas ici de faire un état des lieux exhaustif de la critique sur la question, et encore moins un catalogue des représentations littéraires de l'injustice, on peut en revanche interroger la manière, ou plutôt les manières, par lesquelles la littérature construit des représentations de l'injustice, autrement dit comment elle donne à voir des phénomènes qui, relevant de la différence, des inégalités ou des écarts sont passibles d'une appréciation en termes d'injustice.

Une telle perspective repose sur deux présupposés, qu'il convient de souligner d'emblée : tout d'abord, le fait que ce n'est pas l'objet mais son traitement qui importe. Une œuvre littéraire peut ainsi évoquer une inégalité femme-homme sans pour autant la représenter comme injuste. Bien sûr, une telle œuvre est éventuellement susceptible de servir de matériau pour illustrer un cas donné d'injustice, et même d'une injustice ignorée, mais il s'agit alors d'une réappropriation critique de la part du lecteur. C'est l'exemple bien connu, sur un autre thème, de la lecture par Marx et Engels de Balzac, les premiers louant le second pour la description de l'exploitation du paysan par son usurier et le mécanisme de l'usure qu'il livre dans *Les Paysans*, et ce indépendamment de toute appréciation de l'intention qui animait alors l'auteur. Ce n'est cependant pas ce type de phénomène, par ailleurs extrêmement riche, dont il sera question ici. Nous nous intéresserons en effet avant tout à la construction littéraire de l'injustice, autrement dit à la manière dont une œuvre donne à voir comme foncièrement injuste une situation qui peut, par ailleurs, ne pas être communément reconnue comme telle. L'exemple de la vaste littérature consacrée aux « bas-fonds » (Kalifa, 2013) depuis le XIX^e siècle, du roman-feuilleton d'Eugène Sue (*Les Mystères de Paris*) au reportage littéraire de Georges Orwell (*Down and Out in Paris and London / Dans la dèche à Paris et à*

Londres) est à cet égard éclairant : cette littérature peut en effet s'inscrire dans une perspective aussi bien conservatrice que progressiste, la représentation des franges les plus misérables de la société servant autant, par le biais de la stigmatisation, la légitimation des valeurs dominantes, que, par le biais de la dénonciation, leur remise en cause et celle du système qu'elles informent et justifient. La question est donc de savoir ce qui, dans l'œuvre littéraire, conduit le lecteur, ou le spectateur s'il s'agit d'une pièce de théâtre ou d'un texte lu, à identifier tel ou tel phénomène comme injuste.

Ensuite, et c'est le deuxième présupposé à relever, il est bien question ici de la littérature dans son ensemble, sans distinction de genres (récit, théâtre, poésie...) ni de courant (réaliste, fantastique, historique...) ou d'époques, et qui inclut aussi bien des écrits fictionnels que non fictionnels. De fait, les romanciers réalistes du XIX^e siècle, ou autres « romanciers du réel » selon l'acception plus large de Jacques Dubois (2000), n'ont guère le monopole du sens du social. Tout d'abord parce que les littératures dites de l'imaginaire (la science-fiction, les utopies/ dystopies, ou la plus récente *fantasy*) sont des formes littéraires aussi susceptibles que le roman social de Jules Vallès ou d'Elisabeth Gaskell de façonner des représentations de l'injustice : songeons par exemple aux utopies sociales de William Morris ou Edward Bellamy au XIX^e

siècle qui, conformément aux origines du genre inventé par Thomas More, livrent autant la représentation d'une cité idéale qu'une critique des injustices à l'œuvre dans les cités réelles, ou au plus récent roman dystopique féministe de Margaret Atwood (*The Handmaid's Tale/ La servante écarlate*) qui se veut l'exacerbation de tendances déjà présentes dans les sociétés occidentales. Ensuite parce que d'autres genres que le roman se prêtent à un tel exercice : on pensera, entre autres, aux pièces de théâtre de Michel Vinaver sur le monde de l'entreprise (*Par-dessus bord*), au récit d'enfance de Mongo Beti dépeignant les multiples formes d'oppression à l'œuvre dans le Cameroun colonisé (*Ville cruelle*) ou encore aux œuvres de la poétesse Audre Lorde, tout particulièrement engagées dans la défense des droits civiques et des femmes. Enfin parce que la non-fiction est également à prendre en compte quand on s'intéresse aux écritures littéraires de l'injustice – de l'œuvre hybride, qui mêle reportage littéraire et photographies, de James Agee et Walker Evans (*Let Us Now Praise Famous Men /Louons maintenant les grands hommes*) au plus récent *Gomorra* de Roberto Saviano, en passant par le récit écologiste fondateur de Rachel Carson (*Silent Spring/Printemps silencieux*).

On s'attachera ainsi à dégager, dans une perspective moins diachronique que synchronique, différentes voies privilégiées par

les écrivains pour représenter les injustices en tant qu'injustices. Il nous apparaît en effet possible de distinguer divers gestes, mobilisant chacun certaines stratégies d'écriture en vue de produire certains effets sur le lecteur, et qui sont le fait d'auteurs envisageant leur fonction sociale – et celle de la littérature - d'une manière donnée. Bien sûr, ces gestes que nous distinguons pour la clarté de l'exposition se mêlent souvent au sein d'une même œuvre. Mais ce qui importe ici, c'est bien de dégager des paradigmes au sein desquels un geste se donne comme dominant, voir comment il s'articule ou non aux autres et quelles tensions le traversent.

<IT1>Donner à voir l'injustice

Le premier geste – le plus fréquent mais aussi celui qui constitue le préalable de tous les autres – est sans aucun doute celui qui consiste à *dévoiler* les injustices. Il se rattache, comme l'a bien montré Solange Chavel dans son article « Voir l'injustice ? » (2017), à un paradigme épistémologique de l'accès à l'injustice puissant, validé par notre vocabulaire courant et notre imaginaire ordinaire de la lutte contre les injustices : celui de la visibilité/invisibilité des injustices. Ce dernier repose sur l'idée que l'injustice normalement se voit mais qu'elle peut être cachée par ceux à qui elle profite ou occultée par ceux qu'elle embarrasse le

fait de la subir. Ce qui signifie qu'inversement elle peut être débusquée et rendue manifeste. Ce travail de révélation est confié à un certain nombre d'individus exerçant une tâche spécifique – journaliste, sociologue, philosophe...- parmi lesquels l'écrivain, qui y a trouvé depuis longtemps une source de légitimité. En effet, l'idée qu'il existe des injustices qu'il reviendrait, de manière privilégiée à l'écrivain de dévoiler et de faire connaître est au cœur des diverses formes qu'a pu prendre, au cours des siècles, la mission sociale de l'écrivain : il contribue fortement à la « sacralisation de l'écrivain » (Bénichou, [1976] 1993) à la période romantique, innerve les entreprises naturalistes de Zola et des frères Goncourt en France ou le projet vériste de Giovanni Verga en Italie, qui revendiquent et accordent dans leurs œuvres droit de cité aux « basses classes », en faisant d'ouvriers, de mineurs, de domestiques, de pêcheurs ou paysans, hommes et femmes, les protagonistes de leurs œuvres. Il se retrouve encore plus tard au cœur de la théorie sartrienne de l'engagement après-guerre, qui définit l'écrivain engagé comme celui qui « a choisi de dévoiler le monde et singulièrement l'homme aux autres hommes pour que ceux-ci prennent en face de l'objet ainsi mis à nu leur entière responsabilité » (Sartre, 1948).

Sans doute, les figures du mage romantique et de l'écrivain engagé au sens sartrien du terme ont-elles fait leur temps, tout comme

celle de l'« intellectuel universel » (Foucault, 1994) et l'on reconnaît aussi moins volontiers à la littérature une efficace quelconque sur le monde, notamment parce que, à l'heure de la parcellisation des savoirs et de la fin des « grands récits », elle ne constitue plus un moyen de connaissance et de diffusion privilégié. De leur côté, les écrivains ont réfléchi à l'adéquation des moyens et expressions de l'engagement traditionnel aux nouvelles données politiques, sociales et éthiques qui ont émergé depuis la fin de guerre froide : la littérature, entrée dans l'ère du soupçon, interroge ses propres pouvoirs – capacités de représentation, portée de son dire, légitimité de la parole de l'écrivain... (Viart, 2008). Mais il n'empêche : l'écriture du dévoilement constitue bien, aujourd'hui encore, une manière privilégiée de représentation littéraire des injustices.

Elle a bien sûr connu des infléchissements. Pour s'en tenir au seul cas français, on notera que, depuis les années 1980-90, la catégorie des invisibles à rendre visibles s'est agrandie, complexifiée : il ne s'agit plus seulement de mettre en scène celles et ceux qui sont exclus du champ social et qui subissent « une misère de condition », mais aussi celles et ceux qui souffrent d'une « misère de position » (Bourdieu, 1993). En témoignent par exemple les récits de Laurent Mauvignier qui mettent en scène des personnages extraordinairement « ordinaires » qui ne cessent de

dire leur mal-être et leur sentiment de relégation dans les limbes de la société, loin du monde des « autres » ; ou encore la vague de ce que l'on nomme la « littérature du travail » (les œuvres de Thierry Beistingel, Nicole Caligaris...) qui met l'accent sur la souffrance des individus au travail, intégrés structurellement à un système générateur de pathologies et source de domination.

La présence, toujours plus affirmée, de la littérature post-coloniale est à relever dans un tel contexte (Clavaron, 2011 ; Jean-Marc Moura, [1999] 2013), tout comme celle de la littérature dite environnementale (Schoentjes, 2016 ; Suberchicot, 2012) qui invitent à considérer des types d'injustices relativement moins perçus que d'autres dans l'espace public et l'imaginaire collectif occidentaux et qui intègrent des rapports nouveaux non seulement à l'espace géographique et politique, mais aussi à l'histoire et à la temporalité - injustices historiques, injustices de la mémoire, injustices générationnelles (Coquio, 2015). En cela, la littérature s'inscrit bien dans la vaste entreprise de réévaluation des échelles et mesures des injustices qu'opèrent la sociologie, l'anthropologie, l'histoire ou la philosophie. Enfin, on peut souligner le fait que l'attention se porte également de plus en plus sur la multiplicité et l'articulation des types de domination provoquant l'injustice : domination masculine, domination de classe, domination liée à l'organisation du travail se croisent ainsi

dans plusieurs des romans de Lydie Salvayre, tandis que les œuvres autobiographiques de Zahia Rahmani, fille de harki, révèlent l'imbrication des inégalités économique, sexuelle et raciale.

<IT1> Faire entendre l'injustice

Au-delà du geste qui consiste à mettre au jour des injustices, à les donner à *voir*, certains écrivains ont cherché et cherchent encore à exprimer l'expérience de l'injustice, à la *faire entendre*. Souvent, les deux gestes sont liés : pour dévoiler dans toute son étendue et complexité une situation d'injustice, l'auteur donne la parole à celles et ceux qui en sont les victimes. C'est ainsi qu'Hugo ne se contente pas de parler des *Misérables* : il les fait parler aussi. D'où la place, jusque-là inédite dans la littérature française, de l'argot entendu comme « langue des ténébreux » (ceux qui vivent dans les ténèbres), légitimée dans le roman même ; d'où, aussi, l'importance des passages où les personnages s'expriment directement : pensons à la célèbre tirade que Fantine (une femme, une prostituée, une misérable) prononce devant l'inspecteur Javert et l'honorable M. Madeleine (Jean Valjean) non seulement pour protester contre le sort qui lui est infligé (elle est condamnée à la prison pour avoir porté la main sur un

« propriétaire-électeur » qui lui avait mis de la neige dans le dos) mais pour expliquer les raisons qui l'ont conduite à agir.

Or ce geste de délégation, qui se veut restitution et qui est le plus souvent récréation, de la parole, est, on le sait, fondamentalement ambivalent (Rabaté, 2010) : comment faire entendre la voix des victimes de l'injustice sans redoubler la violence subie par une confiscation de la parole ? Comment ne pas interroger l'inévitable fossé entre l'expérience vécue et l'expérience rapportée ? Sans doute le processus de délégation de la parole se justifiait-il à une époque où les victimes des inégalités et des injustices sociales se confondaient avec la catégorie plus vaste des exclus, des invisibles, des muets – les misérables de Hugo, les gueux du poète Richepin (*La Chanson des gueux*), pour s'en tenir à l'injustice de type économique et sociale. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? Force est de constater que ces invisibles qui ne parvenaient pas à se faire entendre, et que la littérature a contribué à représenter sur la scène publique et dans l'imaginaire collectif, aujourd'hui on les connaît mieux : non seulement parce qu'ils ont fait l'objet d'études sociologiques, culturelles, ou encore historiques mais aussi et surtout parce qu'ils font davantage entendre leur voix. Les médias et les nouvelles technologies jouent un rôle essentiel dans ce processus d'exposition des victimes des injustices. Des visages, des mots, des tons même, circulent, ouvrant la voie d'ailleurs

aussi à toute sorte de stigmatisation. Sur l'arrière-plan d'une défiance démocratique, plus radicalement égalitaire, à l'égard de toute représentation, la prétention à « parler au nom de » est donc devenue moins légitime et, partant, de moins en moins recevable. On ne reconnaît plus aussi facilement à l'écrivain ce droit à la parole que d'autres, à commencer par les premiers intéressés, lui disputent (Rancière, [1981] 2012).

Cela n'empêche pourtant nullement certains écrivains de revendiquer un droit – et même un devoir – à parler au nom des plus démunis. En effet, le fait que les frontières de l'invisibilité aient reculé ne signifie pas, loin de là, que tout le monde parvient à se faire entendre, et surtout comprendre, comme suggéré plus haut par le terme de « stigmatisation ». Et c'est précisément parce que notre époque est celle de la démocratisation de la parole, de l'ouverture de l'espace public, et notamment médiatique, aux voix autrefois étouffées ou travesties, que l'enjeu politique du « parler pour » s'est sensiblement déplacé, des possibilités et modalités d'expression de la parole des victimes d'injustice à celles de sa réception. D'où la recherche, de la part des écrivains contemporains les plus sensibles à la question, de moyens efficaces pour ressaisir l'attention d'un public qui peut avoir l'impression de déjà tout connaître des dysfonctionnements de notre société, d'avoir déjà tout vu, tout entendu : ce sera par

exemple la création d'une langue fondamentalement « autre » de la part de François Bon, qui informant sa prose du parler des cités, des prisons, du vocabulaire technique du travail ouvrier, mais aussi de poésie de Rimbaud ou du théâtre d'Artaud, produit un effet d'étrangeté radicale et dispose à l'écoute d'une parole dès lors perçue comme inédite ; ou encore, chez le même auteur, la recherche de divers dispositifs narratifs et énonciatifs qui, empruntant au roman, au théâtre et à l'enquête sociologique cherchent à faire résonner la voix des oubliées de la mondialisation (*Daewoo*). Cependant, malgré la réflexivité croissante dont fait l'objet un tel geste de la part des écrivains contemporains, force est de constater que *faire entendre* les victimes des injustices demeure bien en butte aux tensions et contradictions constitutives du *parler pour* - c'est bien toujours l'écrivain qui fait parler les autres, quand bien même il chercherait à s'effacer derrière les discours de ses personnages ou à mettre en scène sa propre voix comme une parmi d'autres, sans prérogatives particulières. On pourrait le déplorer si l'on ne voyait pas là, aussi, l'occasion pour la littérature d'inventer et d'expérimenter de nouvelles techniques et dispositifs énonciatifs et narratifs.

<IT1>Dénoncer l'injustice

Dévoiler les injustices cachées, faire entendre la voix de ceux qui en sont victimes : ces gestes d'écriture ont une *visée dénonciatrice* évidente. Mais celle-ci est plus ou moins univoque et plus ou moins explicite. De l'œuvre à thèse, militante, qui impose à son lecteur une lecture du livre et du monde uniques, à l'œuvre qui laisse au lecteur le soin de tirer lui-même les conclusions du tableau présenté, le spectre est large. C'est au premier cas que l'on s'intéressera ici, en tant qu'il renvoie à un ensemble de textes bien identifiables, qui constitue une part non négligeable de la littérature en prise avec la question des injustices, et qui présente un infléchissement certain des gestes précédemment évoqués du dévoilement et du faire entendre. On peut d'abord relever que, quel que soit le genre ou le statut (fictionnel ou non-fictionnel) dont relève le texte militant, ce sont bien les mêmes procédés, remarquablement analysés par Susan Suleiman à propos du roman à thèse (1983), qui sont mobilisés : l'œuvre militante, foncièrement démonstrative, se caractérise par la présence d'un système de valeurs dualiste, qui régit l'organisation du monde représenté en deux pôles, l'un positif, l'autre négatif ; elle délivre une règle d'action adressée au lecteur, qui peut être soit énoncée par un narrateur qui fait figure d'autorité absolue, soit déduite par le lecteur, d'un certain nombre d'indices textuels et contextuels ; enfin, elle se définit par la présence,

énoncée ou simplement présupposée, d'un intertexte doctrinal, qui détermine la thèse de l'œuvre. Ces éléments, que l'on retrouve aussi bien, par exemple dans le roman communiste de Paul Nizan *Le Cheval de Troie* dans les années 1930 ou encore le roman écologiste d'Edward Abbey, *The Monkey Wrench Gang* (*Le Gang de la clé à molette*), révèlent que la question de la représentation des injustices est dans ce type d'œuvres appréhendée dans une perspective clairement agonique : il s'agit pour l'écrivain de faire de la littérature une arme dans une lutte dont sont clairement identifiés les participants, ennemis à abattre, victimes à sauver, alliés à rassembler, et les objectifs à atteindre. D'où le reproche, communément adressé à ce type de texte, de simplifier la complexité du réel, d'en rendre compte de manière partielle et partielle, quand ce n'est pas purement et simplement de manipuler son lecteur. Sans doute, les œuvres à thèse n'ont pas le monopole de la dénonciation : mais si des formes plus souples, plus réflexives, qui problématisent leur propre engagement existent (*Uomini e no/Les Hommes et les autres* d'Elio Vittorini, *La Peste* d'Albert Camus), c'est bien dans les œuvres à thèse que l'on trouve une dénonciation sans reste.

<IT1> Agir sur les injustices

Il est enfin difficile de ne pas voir dans les gestes d'écriture précédemment cités le signe d'une volonté ou d'un désir des écrivains d'agir en vue de *corriger* ou *réparer* les injustices dévoilées, exprimées et dénoncées. Mais quelles sont les modalités de cet agir, qui en est le sujet – l'auteur, le(s) lecteur(s) ? – et où se déploie-t-il – dans le texte lui-même, au-delà dans le monde ? Et comment mesurer sa portée ? On ne prétendra évidemment pas apporter ici des réponses à ces interrogations mais simplement indiquer plusieurs voies d'exploration possibles. On peut d'abord avancer que faire voir et faire entendre l'exclu, le marginal ou n'importe quel sujet victime d'une injustice dans une œuvre littéraire, c'est d'abord lui octroyer une forme de reconnaissance, et pas seulement symbolique. Dans la perspective développée par Jacques Rancière, l'irruption sur la scène littéraire des « invisibles » et de leur parole comporterait ainsi une dimension intrinsèquement et proprement politique, au sens particulier qu'il confère à la notion : « L'activité politique est celle qui déplace un corps du lieu qui lui était assigné ou change la définition d'un lieu ; elle fait voir ce qui n'avait pas lieu d'être vu, fait entendre un discours là où seul le bruit avait son lieu, fait entendre comme discours ce qui n'était entendu que comme bruit. » (Rancière, 1995)

On peut aussi s'interroger sur la manière dont, concrètement, le lecteur passe du « texte à l'action » (Ricœur, 1986) ou dans quelle mesure ce nouveau « partage du sensible » (Rancière, 2000) proposé par l'œuvre affecte sa perception du monde et oriente son action dans celui-ci. Si plusieurs voies théoriques sont empruntables pour analyser le lien entre monde écrit et monde non-écrit – de l'herméneutique ricœurienne à la phénoménologie de la lecture en passant par les théories relatives à la constitution des imaginaires collectifs et au rôle de la littérature dans l'accès à la connaissance et à la vérité, dans le sillage de Martha Nussbaum ([1990] 2010) ou Jacques Bouveresse (2008) – on peut s'attarder sur celle proposée par Sartre dans sa théorie de l'engagement littéraire. C'est en effet sous sa plume que le lien entre dévoilement des injustices par et dans l'œuvre littéraire et action dans le monde est le plus clairement établi. La fonction de l'écrivain étant de faire en sorte que « nul ne puisse ignorer le monde et que nul s'en puisse dire innocent » (Sartre, 1948), le dévoilement du monde par l'écrivain a inévitablement pour corollaire la responsabilisation du lecteur : soit ce dernier refuse un monde injuste et agit pour faire disparaître les injustices ; soit il accepte de vivre avec elles et, en ce sens, les cautionne.

Le présupposé de la théorie sartrienne, comme de la plupart des analyses qui mettent l'accent sur la capacité dévoilante de la

littérature et relèvent à ce titre du paradigme de la visibilité/invisibilité de l'injustice évoqué plus haut, est que faire voir l'injustice, c'est forcément provoquer un certain nombre d'émotions spécifiques, comme l'indignation, la révolte ou la pitié, qui vont constituer des préalables à l'action dans le monde. Il est d'autant plus tentant d'appliquer un tel paradigme à la littérature qu'on attribue volontiers à celle-ci la capacité de susciter des émotions, de nature et complexité diverses, chez le lecteur. Or l'injustice, une fois vue, ne provoque pas systématiquement ces émotions : elle peut susciter la paralysie ou l'indifférence, ou encore provoquer des réactions différentes selon la personne à qui elle est révélée. En outre, on ne saurait faire du sentiment d'injustice éprouvé un critère fiable de (re)connaissance de l'injustice, notamment en ce qui concerne les injustices sociales, qui sont souvent des injustices partielles, au sujet desquelles le jugement normatif est le plus souvent incertain et partagé (Chavel, 2017).

Il n'est pas impossible de voir dans ces limites propres au paradigme de la visibilité/invisibilité qui informe, à des degrés divers, les représentations littéraires de l'injustice, un facteur d'explication puissant des apories de la littérature engagée qui, dès lors qu'elle se veut engageante, bute sur la question de son efficacité réelle dans le monde. Le risque que le lecteur ne

perçoive pas ou refuse de voir comme injustes des situations que l'auteur a voulu décrire comme telles en raison de valeurs qui lui sont propres, ou qu'il ne fasse rien du sentiment d'indignation, pourtant sincère, qu'aura suscité sa lecture est toujours présent, et bien souvent avéré dans le second cas.

On ne saurait pourtant réduire la littérature à la cultivation vaine du sentiment d'injustice : sans doute, elle sollicite les affects du lecteur, joue de ses émotions et de ses perceptions, mais on sait bien qu'elle ne fait pas que cela et qu'elle ne le fait pas toujours pour le pire. Précisément parce que la littérature (ou du moins une certaine littérature) constitue un moyen d'accès privilégié à l'intériorité des individus, qu'elle est particulièrement à même de rendre justice à la singularité des trajectoires et des ressentis, et d'incarner, dans des gestes, dans des mots, des voix, des situations particulières, elle ne fait pas nécessairement l'économie de la complexité. Il existe de fait, et elles ne sont pas si rares, des œuvres qui se donnent précisément pour objectif de dévoiler le caractère inextricable de situations porteuses de multiples injustices, dont les auteurs et les victimes ne sont pas aisément identifiables et qui invitent en ce sens le lecteur à réfléchir sur sa propre conception du juste et de l'injuste. Dès lors, la littérature ne fait pas que donner à voir, faire entendre ou dénoncer l'injustice : elle la *fait*

penser, en la constituant, par les moyens qui lui sont propres, en objet sensible de réflexion.

BECKER H.S, *Comment parler de la société* (2007), trad. par Ch. Merllié-Young, Paris, La Découverte, 2009 ; BENICHOU P., *Le Sacre de l'écrivain (1750-1830)* (1973), Paris, Gallimard, 1996 ; BLANCKEMAN B., « De l'écrivain engagé à l'écrivain impliqué : figures de la responsabilité littéraire au tournant du XXI^e siècle », dans BRUN C. et SCHAFFNER A. (dir.), *Des écritures engagées aux écritures impliquées*, Dijon, Editions universitaires de Dijon, 2015, p. 161-169 ; BOUJU E. (dir.), *L'Engagement littéraire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005 ; BOURDIEU P. (éd.), *La Misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993 ; BOUVERESSE J., *La connaissance de l'écrivain. Sur la littérature, la vérité & la vie*, Marseille, Agone, 2008 ; CHAVEL S., « "Voir l'injustice" ? » dans GUIDEE R. et SAVIDAN P. (dir.), *Dire les inégalités. Représentations, figures, savoirs*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 65-73 ; CLAVARON Y. (dir.), *Etudes postcoloniales*, Nîmes, Lucie Editions, 2011 ; COHN D., *Le Propre de la fiction* (1999), trad. par Cl. Hary-Schaeffer, Paris, Le Seuil, 2001 ; COQUIO C., *Le Mal de vérité ou l'utopie de la mémoire*, Paris, Armand Colin, 2015 ; DUBOIS J., *Les Romanciers du réel. De Balzac à Simenon*, Paris, Le Seuil, 2000 ; FOUCAULT

M., « La fonction politique de l'intellectuel » dans *Dits et écrits, III*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humaines », 1994, p. 109-114 ; KALIFA D., *Les bas-fonds. Histoire d'un imaginaire*, Paris, Seuil, 2013 ; LAVOCAT FR., *Fait et fiction-Pour une frontière*, Paris, Le Seuil, 2016 ; LOUNSBERRY B., *The art of fact: contemporary artists of nonfiction*, Westport, Connecticut, Greenwood Press, 1990 ; MOURA J.-M., *Littératures francophones et théorie postcoloniale* (1999), Paris, Presses Universitaires de France, 2013 ; NUSSBAUM M., *La connaissance de l'amour : Essais sur la philosophie et la littérature* (1990), trad. par S. Chavel, Cerf, 2010 ; RABATE D. (dir.), *En quel nom parler ?* Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2010 ; RANCIERE J., *La nuit des prolétaires* (1981), Paris, Fayard, 2012 ; *ibid.*, *La Méésentente*, Paris, Galilée, 1995 ; *ibid.*, *Le partage du sensible*, Paris, La Fabrique éditions, 2000 ; RICŒUR P., *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*, Le Seuil, 1986 ; SAÏD E., *Des Intellectuels et du pouvoir* (1994), trad. par P. Chemla, Paris, Le Seuil, 1996 ; SAPIRO G., *La responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, Le Seuil, 2011 ; SARTRE J.-P., *Qu'est-ce que la littérature ?* Paris, Gallimard, 1948 ; SCHOENTJES P., *Ce qui a lieu. Essai d'écopoétique*, Marseille, Wildproject, 2016 ; SERVOISE S., *Le Roman face à l'histoire. La Littérature engagée en France et en*

Italie dans la seconde moitié du XX^e siècle, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2011 ; SUBERCHICOT A., *Littérature et environnement. Pour une écocritique comparée*, Paris, Honoré Champion, 2012 ; SULEIMAN S., *Le roman à thèse ou l'autorité fictive*, Paris, PUF, 1983 ; VIART D., *La Littérature française au présent : héritage et mutations de la modernité* (avec Bruno Vercier), Bordas, 2008.

<SIGNATURE>Sylvie SERVOISE